



Envoyé en préfecture le 27/07/2020

Reçu en préfecture le 27/07/2020

Affiché le 27/07/2020

ID : 063-200071199-20200722-CCPL_2020_78-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	37 dont 1 pouvoir

Date de convocation : **17 juillet 2020**
Date d'affichage : **17 juillet 2020**

SEANCE DU 22 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle d'honneur de Maringues.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Patrick LAURENT (suppléant de Brigitte BILLEBAUD), Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Roland GENESTIER a donné pouvoir à Claude RAYNAUD

Absents représentés :

Brigitte BILLEBAUD

Absents :

Pierre LYAN, Yves RAILLIERE

Secrétaire de séance : Françoise MECHIN-VERNIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-78 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Rapporteur: Claude RAYNAUD

Vu le Code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération n° 85-2019 en date du 21 mai 2019, portant création d'un CHSCT propre : fixation du nombre de représentants.

Considérant qu'il convient de renouveler le collège des élus communautaires qui siègent au sein de cette instance.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de désigner les membres du CHSCT de la communauté de communes Plaine Limagne présents et représentés

- de désigner les membres du CHSCT de la communauté de communes Plaine Limagne comme suit :

Titulaires :

- Matéo MOREL
- Pascale MORIN
- Claude RAYNAUD

Suppléants :

- Patrice DARPOUX
- Luc CHAPUT
- Guillaume LAURENT

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 27/07/2020
Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

